



# Règlement championnat de l'Orne BMX 2024

---

Il se déroule sur une manche :

Le samedi 22 juin 2024 sur la piste d'Argentan.

Prix de l'engagement : **11,00 €** pour les licenciés FFC.

La date limite d'engagement se fera le dimanche 16 juin 2024 à via **cicleweb**.

## Planning prévisionnel :

13h30 14h00 : Essais U11 et moins

14h00 14h30 : Essais U13 et plus

14h45 15h15 : 1ère manche

15h15 15h45 : 2ème manche

15h45 16h15 : 3ème manche

16h30 16h45 : 1/2 finales

17h00 17h30 : Finales

17h30 : Remise des récompenses.

Les horaires sont donnés à titre indicatif. L'organisation se réserve le droit de faire des adaptations en fonction du nombre d'inscrits.

L'organisateur reste libre d'organiser sa buvette et sa restauration, ainsi que les points ventes (matériel ou autre), l'organisation de courses draisiennes (hors règlement).

# **REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE L'ORNE BMX 2024**

## **Art.1 : Règlement**

Le championnat de l'Orne se déroulera selon le règlement FFC en vigueur, avec les spécificités décrites ci-dessous.

## **Art.2 : Participants**

Le championnat de l'Orne est ouvert uniquement aux pilotes des clubs ornais licenciés FFC.

## **Art.3 : Course et lieu**

Il se court sur un manche : **Piste d'Argentan BMX.**

## **Art.4 : Catégories**

Neuf catégories garçon : U7, U9, U11, U13, U15, U17, 17/29 ans, 30/39 ans, 40ans et + (libre choix 20 ou 24 pouces pour les catégories à partir de U15).

Sept Catégories fille : U7, U9, U11, U13, U15, U17, 17ans et + (libre choix 20 ou 24 pouces pour les catégories à partir de U15).

## **Art.5 : Règles des catégories**

S'il y a moins de 3 inscrits-tes dans leur catégorie, les garçons ou les filles seront regroupés-es avec une autre catégorie filles ou avec les garçons de la catégorie inférieur, ils/elles seront classés-es séparément dans leur catégorie d'âge.

## **Art.6 : Catégories avec 8 engagés ou moins**

3 manches + finale.

## **Art.7 : Récompenses**

Une récompense sera remise aux 3 premiers de chaque catégorie de l'article 4, offerte par le Comité de l'Orne Cyclisme.

Le club organisateur aura à sa charge le reste des récompenses pour l'ensemble des participants-tes (hors podium).

La présence sur le podium avec le maillot club est obligatoire pour recevoir sa récompense.

## **Art.10 : Litige**

La commission BMX 61 est souveraine pour trancher tout litige.

## **Art.11 : Frais de participation organisation**

Le Comité de l'Orne Cyclisme prendra en charge les récompenses des podiums de chaque catégorie de l'article 4 à hauteur de **250,00 €** (remboursement au club organisateur sur facture).

Le fait de participer au championnat de l'Orne implique l'acceptation du règlement.

Le 06/02/2024